



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

RUE CHARDAVOINE : ACQUISITION D'UNE  
PARCELLE DE TERRAIN (CS N° 327) POUR  
INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC  
ROUTIER COMMUNAL (REGULARISATION)

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
06 avril 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**RUE CHARDAVOINE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE  
TERRAIN (CS N° 327) POUR INCORPORATION AU DOMAINE  
PUBLIC ROUTIER COMMUNAL (REGULARISATION)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

Le lotissement Chardavoine créé il y a de nombreuses années, prévoyait que ses voies de desserte seraient cédées à la Ville afin d'être incorporées à la voirie communale.

Or, les parcelles CS n° 327 et 328, constituant une partie de la voirie et permettant de desservir 4 parcelles, ont été oubliées. Elles sont en parfait état d'entretien et leurs propriétaires sont d'accord pour régulariser la situation.

Ainsi, Monsieur Pierre DESCAULT et Madame CHOLET Jeanne, propriétaires de la parcelle CS n° 327 de 170 m<sup>2</sup>, acceptent de la céder à la Ville à l'euro symbolique.

Tous les frais et droits attachés à cette acquisition seront supportés par la Ville de Niort et imputés au chapitre 21 – fonction 8221 – compte 2112 du budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section CS n° 327, appartenant à Monsieur DESCAULT et Madame CHOLET, en vue de son incorporation à la voirie communale ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera reçu par Maître MURRIS-ANDRAULT, notaire à NIORT ;

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**